

Université Laval
Département d'économique
Hiver 2010

ECN 1030 (ECN 11910) ***Monnaie et Banques***

Mardi, 15h30-18h30, DKN-1E

Professeur : Kevin Moran

Disponibilité : sur rendez-vous (communiquez avec moi par courriel ou téléphone)

Courriel : Kevin.Moran@ecn.ulaval.ca

Site web: <http://www.ecn.ulaval.ca/kevin.moran/>

Téléphone: 656-2131x5870

Objectifs du cours

Le cours vise à donner aux étudiants une bonne connaissance des systèmes financiers et monétaires canadiens. Le cadre historique et institutionnel de ces systèmes est présenté. Des éléments de théorie financière et monétaire sont abordés et mis en pratique.

Formule et matériel pédagogique

Le cours s'appuiera sur la matière du livre suivant : Mishkin, F. et A. Serletis (2008) *The Economics of Money, Banking and Financial Markets*; Addison Wesley Longman – Pearson Education Canada (3^e édition). Ce livre est le plus utilisé pour ce type de cours au Canada et en Amérique du Nord. Je recommande aux étudiants de se procurer ce livre, mais sa détention n'est pas obligatoire. Je mettrai une copie du livre à la réserve de la bibliothèque (pavillon Bonenfant).

Le déroulement du cours suivra assez fidèlement le livre de Mishkin et Serletis. Toutefois, du matériel supplémentaire sera présenté et fera l'objet de discussions durant les présentations en classe. Ce matériel supplémentaire proviendra de sources diverses, comme des articles de la presse financière ou des travaux de recherche économiques.

Pour bien assimiler la matière, il est impératif que les étudiants la mettent en pratique par des exercices. À cet effet, le livre de Mishkin et Serletis propose plusieurs exercices à la fin de chaque chapitre. À la fin de chaque période de classe, j'indiquerai un certain nombre de ces exercices que les étudiants devraient compléter.

Les notes de cours que je présenterai en classe, les exercices suggérés et une série de liens vers des articles ou sites pertinents pour la matière de classe se retrouveront tous sur le site du cours sur WebCT. De plus, un forum et un outil courriel sont présents sur le site, et les étudiants sont encouragés à utiliser ces outils. Finalement des exemples d'examens des années antérieures seront également affichés sur le site au moment opportun.

Préalables

On doit avoir suivi le cours ECN-1010, ou l'équivalent, pour suivre ce cours. A ce titre, on s'attend à ce que les étudiants soient familiers avec des concepts de base en économie comme l'offre et la demande et l'équilibre de marché. De plus, nous utiliserons des éléments d'algèbre et d'analyse graphique dans le cours et une connaissance de base de ces outils est donc requise.

Évaluation

- Mini-tests sur WebCT. Deux mini-tests seront administrés durant la session (autour des 4^e et 10^e semaines de cours). Ensemble, ces mini-tests compteront pour 15% de la note finale.
- Examen de mi-session. L'examen aura lieu le mardi 23 février, de 15h30 à 18h30 et comptera pour 40% de la note finale.
- Examen final. L'examen final portera sur toute la matière vue en classe et comptera pour 45% de la note finale obtenue pour le cours. Il aura lieu le mardi 27 avril de 15h30 à 18h30.

Aux fins de l'évaluation, le barème de notation employé pour calculer la cote de l'étudiant sera le suivant :

Barème de notation – ECN 1030

Note numérique	Cote correspondante
90-100	A+
85-89	A
80-84	A-
75-79	B+
70-74	B
66-69	B-
63-65	C+
60-62	C
56-59	C-
53-55	D+
50-52	D
Moins de 50	E

Heures de bureau

Je ne tiens pas d'heures de bureau régulières mais je suis disponible sur rendez vous. Veuillez me rejoindre au 656-2131, poste 5870, ou par courriel à kmoran@ecn.ulaval.ca.

Avis importants

- L'admission de chaque étudiant aux examens en classe sera contrôlée à l'aide de sa **carte d'identité de l'université**. À défaut de présenter cette carte sur demande, un étudiant s'expose à des formalités de contrôle obligatoires plus élaborées.
- Aucune notes, documentation ou aide-mémoire ne sont permises durant les examens en classe, à moins d'un préavis contraire. Les infractions seront sanctionnées suivant le Règlement disciplinaire.
- Seules les absences pour des raisons de santé (**attestées par un certificat médical**) ou pour tout autre motif sérieux (**attesté par un document probant**) seront acceptées. Un certificat devra être présenté dans les trois jours ouvrables suivant la date de l'examen. Si l'absence est jugée valable la pondération des autres examens sera augmentée ou un examen de reprise (possiblement oral) sera administré.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante:

http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Contenu

(Ce plan est sujet à modification selon notre progression).

1. Système financier et monnaie : un aperçu
 - a. Aperçu du système financier (MS, chapitre 2)
 - b. La monnaie : concepts et définitions (MS, chapitre 3)
2. Taux d'intérêt
 - a. Comprendre les taux d'intérêts (MS, chapitre 4)
 - b. L'évolution des taux d'intérêt (MS, chapitre 5)
 - c. Risque et structure à terme des taux d'intérêt (MS, chapitre 6)
3. Institutions financières
 - a. Structures financières (MS, chapitre 8)
 - b. Banques : fonctionnement (MS, chapitre 9)

- c. Industrie bancaire : structure et compétition (MS, chapitre 10)
 - d. Réglementation bancaire (MS, chapitre 11)
- 4. Banques centrales et politique monétaire
 - a. Structure des banques centrales et de la Banque du Canada (MS, chapitre 14)
 - b. Outils de la politique monétaire (MS, chapitre 17)
 - c. La conduite de la politique monétaire : objectifs et cibles (MS, chapitre 18)
- 5. Analyse macroéconomique
 - a. Analyse d'offre et de demande agrégée (MS, chapitre 25)
 - b. Mécanismes de transmission de la politique monétaire (MS, chapitre 26)
 - c. Monnaie et inflation (MS, chapitre 27)